



## Concours de scénarios - Règlement

1.a. Le concours est réservé à des **scénarios originaux** liés à des **Jeux de Rôle amateurs** (JdRa) disponibles en français. Le **choix** du JdRa est libre.

1.b. On entend par JdRa des jeux de rôle **n'ayant pas fait l'objet** d'une édition commerciale.

1.c. En cas de doute, le participant est invité à **prendre contact** avec la rédaction de Jeux d'Ombres, via [jdo\\_concours@yahoo.fr](mailto:jdo_concours@yahoo.fr).

2.a. Le texte aura un **maximum de 35.000 signes** (espaces et signes compris). Idéalement, il sera rédigé en français correct et intelligible. Il en va de la **bonne compréhension** du scénario.

2.b. La **description** de PJ prétirés ou des PNJ principaux n'est pas requise. Ils peuvent être inclus, pourvu que la limite de caractères ne soit pas dépassée. **Plans, photos** ou **dessins** peuvent être fournis indépendamment de cette limite.

2.c. Le scénario doit **se référer explicitement à un JdRa spécifique**. Il ne sera pas admis de scénario générique (p.ex. Style medfan) correspondant tout autant à des JdR qu'à des JdRa.

3.a. **Aucun thème particulier** ne doit être abordé.

3.b. Un **élément** doit au moins **être inclus** dans le scénario, en tant que fil conducteur.

Pour cette édition 2007 du concours, les propositions sont : « renaissance / réveil /

résurrection » ou « caravansérail » ou « mégalopole » ou « voyage sans retour ». Une de ces 4 propositions sera **incluse de manière explicite et non ambiguë** dans le scénario.

4. Le texte sera **dactylographié** et envoyé par **courrier électronique avant le 31 décembre 2007** à minuit, à l'adresse : [jdo\\_concours@yahoo.fr](mailto:jdo_concours@yahoo.fr). Un accusé de réception suivra.

5. Les scénarios **rendus anonymes** seront distribués aux membres du jury. Le jury sera composé du **comité de rédaction** de Jeux d'Ombres et de diverses **personnalités du monde du JdRa**. On ne peut être en même temps participant et membre du jury. Le jury est souverain pour trancher tout problème, notamment quant à la recevabilité d'un scénario ou à l'inclusion du fil conducteur.

6. La proclamation des résultats se fera **au plus tard le 31 mars 2008**.

7. Le scénario retenu sera **publié dans Jeux d'Ombres n°8**. Le cas échéant, le jury peut décider de proclamer plusieurs scénarios vainqueurs. Sauf avis contraire de l'auteur, les autres scénarios seront disponibles sur le site <http://jeux.dombres.free.fr> et référencés sur la Scénariothèque (<http://www.scenariotheque.org>).

Pour **Jeux d'Ombres**, le 25 octobre 2007,

son Secrétaire de rédaction